

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET LES DÉFIS DE L'APRÈS COVID-19. QUE FAIRE ?

Noël OBOTELA

RASHIDI, Historien.

Professeur ordinaire/
Université de Kinshasa,
Faculté des Lettres et
Sciences Humaines.
Membre du Conseil de
Rédaction de *Congo-
Afrique*. nobotela2005@
yahoo.fr

Depuis le début de cette année, le monde entier a été pris de court par l'extension inattendue de la pandémie du coronavirus. Après quelques moments d'atermoiements, les dirigeants du monde ont cherché à prendre des dispositions en vue de barrer la route à cet ennemi invisible et fort dangereux. À la suite des États du Nord, les dirigeants africains durent, malgré eux, adopter des mesures idoines dont l'application était diversement acceptée par les populations. En dehors des ravages causés par cette pandémie, il faut relever les défis venant s'ajouter aux difficultés jamais éradiquées et qui perturbent la vie socio-économique de nombreux pays. La République démocratique du Congo n'échappe guère à cette illustration. Ce pays à l'allure d'un sous-continent se relèvera-t-il avec un passif fort compromis à la veille du soixantième anniversaire de son indépendance ?

Le coronavirus ne va pas perdurer indéfiniment ; les ravages de la pandémie s'estomperont bien. En suivant l'actualité du covid-19, des questions ne cessent de se bousculer dans la tête. De quoi demain sera-t-il fait ? Nous reconnaissons que de nombreux défis apparaissent aujourd'hui dans notre environnement. Comment envisager les voies de sortie pour les relever ? Quelles sont les suggestions à proposer au pouvoir en vue d'assumer avec assurance la sortie du tunnel ?

La présente contribution nous amène d'emblée à passer rapidement en revue l'actualité du covid-19 en RD Congo. Il en découle plusieurs problèmes qui pourraient gêner l'évolution socio-économique du pays. La progression des cas confirmés donne matière à réflexion et nous appelle à une prise de conscience et à proposer des mesures susceptibles de préparer le pays pour l'après covid-19.

1. L'actualité du covid-19 en RD Congo et les commentaires y afférents

Les rapports publiés au sujet de la pandémie sur la RD Congo révèlent sa progression à travers le pays. Néanmoins, il faut noter la pertinence des mesures prises par les autorités en vue d'arrêter l'expansion de la pandémie. Selon les données fournies par le Comité Multisectoriel de la Riposte en date du 12 mai 2020, la RD Congo compte 1169 cas confirmés. Par ailleurs, on dénombre 50 décès et 148 guérisons. Il y a de quoi être inquiet quand on sait que pour la seule journée du 12 mai 2020, le comité de riposte a noté 6 nouveaux décès et 67 cas confirmés.

Ces données indiquent que la RD Congo pourrait payer « un lourd tribut à la pandémie de covid-19 » ! Étant donné la démographie de la population congolaise, le Groupe d'étude sur le Congo indique qu'« en RDC, il y a peu de tests et le nombre de cas confirmés officiellement est relativement bas » ! « En l'absence de mesures de santé publique, le virus pourrait se propager dans une grande partie de la population congolaise et que près de 320.000 personnes pourraient en mourir » !² Les auteurs de cette étude demandent au « Gouvernement de considérer la propagation de la maladie comme inévitable et de prendre des mesures urgentes pour protéger les plus vulnérables (...) ».

Au courant du mois de mars 2020, le Chef de l'État avait pris des mesures importantes, à savoir notamment l'État d'urgence, l'interdiction de tout rassemblement de plus de 20 personnes sur la place publique, la mise de Kinshasa en quarantaine, l'interdiction de voyages de Kinshasa vers l'intérieur et vice-versa et la fermeture de toutes les frontières. Sur les 26 provinces, sept d'entre elles sont concernées par la pandémie : Kinshasa (l'épicentre au niveau du pays), Kongo Central, Haut-Katanga, Nord-Kivu, Ituri et Kwilu.

Un article publié dans « Le Monde », du 8 mai 2020, par trois chercheurs de l'Institut de Recherche pour le Développement (Laurent Vidal, Fred Eboko et David Williamson) révèle leur vision sur l'Afrique. « En effet, la propagation du covid-19 à partir des aéroports et des grandes agglomérations (...) est singulièrement lente. Si 45 pays d'Afrique sont aujourd'hui touchés par la maladie, le nombre cumulé de décès depuis la mi-avril, augmente plus lentement que le nombre cumulé de nouveaux cas, et le nombre de nouveaux cas progresse plus lentement que le nombre de guérisons. Ces indicateurs montrent que l'épidémie stagne ou se résorbe, n'affectant qu'une minorité de la population ».

En date du 18 mars 2020, le Chef de l'État avait confié au Professeur Dr Jean-Jacques Muyembe la coordination de la cellule de riposte. Son équipe devrait s'occuper de la partie technique, tandis que la partie multisectorielle

2 Lire Le communiqué de presse du Groupe d'Étude sur le Congo publié, le 8 mai 2020.

s'effectueraient au niveau de la Primature. Le Premier Ministre a été chargé de suivre « personnellement le tableau d'affectation des fonds décaissés » devant servir notamment aux soins des malades, à leur hébergement et restauration dans de bonnes conditions, ainsi qu'à la prise en charge des policiers commis à cette tâche, aux recherches et à la motivation des Experts du Comité de Pilotage.

La mise en place de la cellule de riposte a, à notre avis, contribué à lutter contre l'expansion démesurée de la pandémie. En effet, nul n'ignore l'étendue de la RD Congo et la mobilité de la population qui auraient pu favoriser la propagation. La quarantaine imposée à la capitale et l'interdiction des contacts interprovinciaux constituent des dispositions d'alerte. Toutefois, il y a lieu de déplorer un certain laisser-aller, voire une désobéissance liée au contournement des barrières au niveau de Kasangulu (route Matadi). Les voyageurs effectuant le déplacement par camions poids lourds descendent avant la barrière, utilisent des pistes pour rejoindre le véhicule au-delà de la barrière ! Les mouvements citoyens (notamment Lucha et Filimbi) ont aussi dénoncé le transport des passagers par des avions cargos entre Kindu et Kinshasa ! Le ministre de l'Intérieur de la Province de Tanganyika a fait appel au sérieux du personnel médical affecté aux barrières.

Les indications réunies dans cette section montrent que face à l'ampleur de cette pandémie, les mesures paraissent encore peu efficaces. L'étendue du pays, le comportement de la population, la faiblesse de certains moyens à mettre en œuvre réduisent l'impact de la lutte à engager sur le terrain. La pandémie a encore démontré les limites de la RD Congo dans certains domaines. Tous ces défis doivent être analysés pour que l'avenir ne soit pas compromis par des surprises comme celles provoquées par le covid-19 depuis mars 2020.

2. Les défis découlant du covid-19 et de la conjoncture

L'effet de surprise créé par la soudaine apparition du covid-19 a été l'occasion de découvrir que les formations de santé n'étaient guère préparées à parer à la pandémie avec l'efficacité attendue. Les structures d'accueil étaient insuffisantes, peu ou mal équipées par rapport à la population en cause. Cet aspect soulève le fameux déficit des statistiques dont souffre la RD Congo, comme le stigmatisait déjà Venant Tekila dans son article paru dans *Congo-Afrique*³. Le recensement de la population tarde à s'effectuer, les données de l'état civil demeurent incomplètes, etc. Comment assurer l'aide humanitaire sans les données statistiques requises ?

3 Venant TEKILA KAPAMBA-ZAY, « Des statistiques indisponibles ou peu fiables : une plainte générale de la société congolaise. Comment en sortir ? », in *Congo-Afrique* (février 2016), n°502, pp. 146-153.

Une autre préoccupation est celle liée à l'urbanisation de la Ville de Kinshasa. La mesure de confinement de la population a été difficile à appliquer face parfois à une urbanisation que nous pouvons qualifier de « sauvage ». Toutes les communes n'ont pas été bâties selon le standard de la Gombe. D'une manière générale, la plupart des routes de la Ville sont soit dégradées, en mauvais état ou inexistantes. À cela il faut ajouter les ravages causés par les pluies qui ont créé autant des dégâts ou des érosions à travers la ville. Le respect d'une mesure comme le confinement implique l'existence d'un réseau urbain approprié et favorisant la mobilité des services chargés de faire respecter le confinement, par exemple.

Nous tirons un défi préexistant et rappelé par l'Ambassadeur de l'Union Européenne en RD Congo, le 9 mai dernier, dans son discours lors de la fête de l'Europe. Il a notamment déclaré que « *le défi le plus grand auquel doit faire face la République démocratique du Congo est celui de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables, de donner l'accès à toutes les Congolaises et tous les Congolais aux droits les plus élémentaires de tout être humain : l'éducation, le droit à la santé, l'accès à l'alimentation et à l'eau potable (...). Nous risquons d'être confrontés cette année à un choc de pauvreté sans précédent...* »⁴. Comment parvenir à changer le quotidien du Congolais ?

Sur le plan des droits humains et des relations avec les forces de maintien de l'ordre, il y a encore à redire. C'est un défi pour amener le citoyen à avoir confiance à la Police présumée être celle de proximité. Le Gouvernement provincial de Kinshasa a rendu obligatoire, dès le 20 avril 2020, le port des masques pour se protéger contre le coronavirus. Tout en étant très sanitaire, l'aspect économique risque de prévaloir. En effet, la fabrication des masques en tissus prend de l'ampleur à Kinshasa et fait l'affaire des tailleurs de la partie Est de la Ville. La Police est déjà accusée de tracasseries concernant le port obligatoire à Kinshasa ! En observant les Kinois, on a vécu non seulement l'ingéniosité des tailleurs et le type des masques en vente, mais aussi la coercition accompagnant cette obligation. L'absence d'un masque impliquait le paiement d'une amende de 5000 FC. Ceci a fait dire aux Kinois que « *ba policiers bazui bilanga ya bango* »⁵.

Un autre défi pas le moindre se situe au niveau technique et scientifique. Une manière adaptée pour combattre le covid-19 réside dans la science. En RD Congo, le dialogue entre chercheurs et décideurs tarde à s'instaurer. Le covid-19 a été une opportunité pour qu'une rencontre soit instituée. L'on peut craindre que cela ne s'arrête avec la fin prochaine du covid-19. Rappelons que dans les années 2004-2006, le CODESRIA (Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales/ en anglais : Council

4 Cf. Discours de l'Ambassadeur Jean-Marc Châtaigner, in *Actualité.cd*, édition du 11 mai 2020.

5 Les policiers ont l'occasion d'arracher de l'argent aux civils. Ceux-ci demeurent le champ où la Police vient cueillir ce dont elle a besoin.

for the development of social science Research in Africa) qui est basé à Dakar (Sénégal) avait mené des échanges à ce sujet en vue de voir comment créer une synergie entre chercheurs et décideurs. À l'instar du CEPAS, notons que le CODESRIA est un *think tank*, c'est-à-dire un laboratoire d'idées qui a pour objectif la production des études, des rapports et de mettre au point des propositions dans le domaine des politiques publiques et de l'économie. Il s'agit de produire des recherches au profit des gouvernants et décideurs. Concernant l'analyse des échantillons, la RD Congo n'a qu'un laboratoire basé à l'INRB à Kinshasa ! Dr Denis Mukwege avait proposé, le 18 avril 2020, de doter le Sud-Kivu d'un laboratoire d'analyse des échantillons du coronavirus. Les décideurs peuvent profiter d'une telle opportunité pour se manifester à travers cette requête.

Nous pensons que le rôle des centres et universités n'est pas à minimiser dans ce contexte. L'appel fait par le Chef de l'État à l'INRB pourrait être un départ pour un tel dialogue. L'Université de Lubumbashi a mis au point un protocole de soins covid-19. Celui-ci a été présenté, le 12 mai 2020, au Ministre de la Recherche scientifique et innovation technologique. Ces contacts fortuits devraient se poursuivre dans la phase de l'après covid-19.

Tous ces défis méritent l'attention des décideurs et des chercheurs pour qu'à travers un dialogue, des solutions soient trouvées. Aucun développement n'est possible sans le concours de la recherche. Nous plaидons fermement pour un dialogue entre chercheurs, experts et décideurs. La pandémie constitue une véritable opportunité pour ce faire.

3. La RD Congo de l'après covid-19 : Quelques suggestions

À la lumière de ce qui précède, les challenges sont nombreux ; certains se sont exaspérés avec la pandémie du coronavirus. Comment la RD Congo pourrait-elle échapper au ravalement après ce moment très dur de l'après covid-19 ? Nous donnons ici quelques suggestions par rapport à nos observations.

L'un des grands problèmes que la RD Congo devra résoudre rapidement est celui des voies d'accès et d'évacuation des produits agricoles vers les centres de consommation. Les ruraux gardent encore la capacité de produire, mais il faut que les routes de desserte agricole, les voies fluviales et le rail soient réhabilitées. La leçon tirée du dossier des 100 jours montre qu'il faut bien identifier les sociétés qui se chargeront de cette tâche. L'aménagement ou le réaménagement de ces voies stimulerait l'agriculture et l'occasion sera alors donnée aux produits d'inonder les marchés des centres urbains avec un impact sur les prix. Inutile de rappeler que le Congolais vit dans une pauvreté qui ne dit pas son nom. Les familles congolaises vivent au « taux du jour ». Par là, la pauvreté connaîtrait une certaine diminution.

Ce combat contre la pauvreté ira de pair avec la création d'entreprises en vue de résorber le chômage des jeunes. La diminution du nombre des sans-emploi constituerait aussi une manière d'atténuer les possibilités de violence et d'insécurité. Ceci suppose que la gestion des ressources tant du sous-sol que les recettes générées par diverses sources devrait être orientée vers l'intérêt général. Comment vivre pauvre au sein d'un pays immensément riche ? Les dispositions contre la corruption seront sans effet tant que l'injustice, la pauvreté et l'absence de la justice sociale rivaliseront avec la prédation des fonds publics.

Si l'ensemble de la RD Congo était embrasé par la pandémie, qu'advierait-il du Congo profond souvent oublié ? La gestion de la crise sanitaire a montré ses limites dans la capitale même. Il y a lieu de repenser notre système sanitaire. Des formations médicales sont délaissées et ne sont guère approvisionnées en produits et autres matériels nécessaires. Par rapport à l'époque coloniale, qu'est devenu à ce jour le dépôt central médico-pharmaceutique ? Il faut bannir cette mauvaise habitude consistant à remettre aux hommes politiques des lots des produits à amener dans leur terroir.

L'éducation à la citoyenneté mériterait d'être repensée pour que le citoyen le plus ordinaire ne se sente pas « agressé » quant il s'agit de l'intérêt général. Lors du confinement de la Gombe, quelques résidents ont fui pour regagner les zones non confinées ! Le port obligatoire du masque a constitué un challenge pour faire comprendre aux uns que la pandémie était une réalité et aux autres que cette crise n'était nullement l'occasion de rançonner ou de brimer la population. La communication devait être intensifiée pour le bien de tous.

Le confinement était difficilement applicable sur l'ensemble de la capitale et même dans certaines communes. Tel que l'habitat est observé, cela paraît impossible. D'où l'impérieuse nécessité de repenser l'urbanisation de nos villes. Ce qui nous réjouit, c'est de voir qu'un nouveau plan d'urbanisation de la Ville de Kinshasa a été présenté, ce 12 mai 2020, au Sénat. Le sénateur Didier Mumengi dit de ce plan qu'il « *est une réponse aux grands problèmes d'aménagement et d'urbanisation de la ville de Kinshasa* ». L'urbanisation de nos villes faciliterait la tâche non seulement à la Police pour la sécurisation et la lutte contre la violence, mais aussi au monde médical pour atteindre facilement les malades et résoudre les urgences y afférentes.

Il est rare de voir les décideurs s'intéresser aux chercheurs. Désormais il faut qu'un dialogue permanent puisse s'instaurer entre les décideurs et les centres ou universités. Il faut rendre l'expertise scientifique capable de répondre aux questions sanitaires et autres en donnant des moyens adaptés aux chercheurs. Un exemple de ce dialogue a été fourni, le 13 mai 2020, par la réunion conjointe entre la Task force, le ministère de la Santé et le Secrétariat technique de la riposte. Puisse cela continuer et s'étendre ! ■